

PROCÈS-VERBAL de la cent-cinquante-sixième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence le mardi 7 mai 2024 à 9 h et ajournée au mercredi 8 mai 2024 à 9 h.

CONFIRMÉ LE 27 AOÛT 2024.

7 MAI 2024					
Membres	Présent·e	Absent·e	Membres	Présent·e	Absent·e
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X		MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X	
DJOUADI, Farida Chargée de cours, Département des relations industrielles	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales	X	
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables	X		RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		POSTE VACANT – Professeur·e		
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières	X				
Personnes invitées	Présent·e	Absent·e	Personnes observatrices	Présent·e	Absent·e
AUBRY, François Responsable des programmes de deuxième cycle en travail social	X		NADON, Martine Vice-doyenne des études	X	
CÔTÉ, Isabel Professeure, Département de travail social	X				
FAUBERT-RAYMOND, Emilie Agente de recherche, Décanat des études	X				
GRENIER, Josée Coresponsable des programmes de deuxième cycle en travail social	X				
LAFANTAISIE, Vicky Professeure, Département de psychoéducation et de psychologie	X				
PAGÉ, Geneviève Professeure, Département de travail social	X				
PLESZ, Rebecca Agente de recherche, Décanat des études	X				
ZEGHICHE, Sabrina Postdoctorante et chargée de cours au Département de travail social	X				
Présidente	Présente	Absente	Secrétaire	Présente	Absente
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Stéphanie Demers, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 05.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
 - 2.1 Cent-cinquante-cinquième réunion (19 mars 2024)
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée
4. Projet de création d'un DESS en travail social
5. Projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse
6. Projet de modification de la maîtrise et du DESS en relations industrielles et en ressources humaines
7. Mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes et de la liste des programmes dits « exempts »
8. Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques
9. Dépôt du rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés
10. Calendrier des rencontres de la sous-commission des études pour l'année universitaire 2024-2025
11. Période d'information et questions
12. Prochaine réunion (27 août 2024)
13. Clôture de la séance

2. Procès-verbal

2.1 Cent-cinquante-cinquième réunion (19 mars 2024)

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-cinquante-cinquième réunion (19 mars 2024), et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études du cheminement des derniers projets :

- Le dossier d'évaluation périodique du DESS en criminologie clinique a été reçu par la commission des études le 4 avril dernier, laquelle a invité le comité de programmes de deuxième cycle en criminologie à donner suite,

au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation. Une synthèse de l'évaluation a été déposée au conseil d'administration et sur le site web du Décanat des études.

- Le 22 avril dernier, le conseil d'administration a approuvé l'ouverture des admissions au programme court de troisième cycle en théories et pratiques de l'exposition à compter du trimestre d'automne 2025.

3. Projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée

La doyenne des études invite madame Isabel Côté, professeure au Département de travail social, madame Sabrina Zeghiche, postdoctorante et chargée de cours au Département de travail social, ainsi que madame Rebecca Plesz, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Zeghiche s'attarde d'abord sur les motivations qui ont mené au projet de programme. Elle mentionne notamment la pertinence sociale du projet en lien avec l'accès à la parentalité : les enjeux politiques, sociaux, éthiques et légaux qui ont un impact sur les personnes concernées, le besoin de mieux les comprendre et d'avoir de meilleurs outils pour accompagner les familles. Elle ajoute qu'il y a des lacunes au Québec dans la formation des personnes professionnelles à cet effet. Elle mentionne aussi le contexte politique actuel : depuis 2021, le gouvernement du Québec a entrepris un vaste chantier visant à réformer le droit de la famille. Les projets parentaux résultant d'une grossesse pour autrui (GPA) seront désormais fortement encadrés. Madame Zeghiche souligne que ce chantier concerne aussi les personnes qui vont intervenir auprès de ces familles, soit les travailleuses et travailleurs sociaux, les psychologues, les sexologues, les sages-femmes et les notaires.

Madame Zeghiche mentionne que des sondages effectués en 2023 auprès de personnes professionnelles en exercice de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec et de l'Ordre des psychologues du Québec ont permis de confirmer les besoins d'une telle formation et l'intérêt de la population visée. Elle ajoute qu'il s'agit d'un programme unique et novateur qui s'inscrit dans l'expertise développée à l'UQO en recherche auprès des familles. Madame Zeghiche conclut en présentant la structure et le cheminement du programme.

En réponse à une première question, madame Côté confirme que l'admission au programme est prévue seulement à l'automne, mais que l'admission au trimestre d'hiver pourrait en effet être considérée étant donné que les cours n'ont pas de préalables. Une sous-commissaire demande aux promotrices si l'approche par compétences pourrait s'appliquer au programme. Madame Côté répond que cette approche pourrait être appropriée et qu'elle pourra être intégrée dans les cours dont les descriptifs ont été rédigés avec des compétences.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Côté et madame Zeghiche pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée (résolution 156-SCE-352).

4. Projet de création d'un DESS en travail social

La doyenne des études invite monsieur François Aubry, responsable des programmes de deuxième cycle en travail social, madame Josée Grenier, coresponsable des programmes de deuxième cycle en travail social, ainsi que madame Rebecca Plesz, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le dossier.

Monsieur Aubry souligne d'emblée la pertinence du projet de programme : le DESS en travail social formera une main-d'œuvre qualifiée en contexte de pénurie pour le milieu communautaire et le secteur public. Il précise que les personnes diplômées n'auront pas le titre de travailleuses sociales, mais qu'elles pourront occuper des postes d'agent·es de

relations humaines, par exemple. Il ajoute que le DESS s'adresse plus particulièrement aux personnes possédant déjà un baccalauréat dans une autre discipline que le travail social et qu'il pourra ainsi servir de passerelle vers la maîtrise en travail social et le titre de travailleur social ou travailleuse sociale. Il mentionne que l'offre de ce programme permettra à l'UQO de concurrencer les autres universités, notamment l'Université de Montréal.

Monsieur Aubry enchaîne avec une description du programme :

- Programme offert entièrement à distance;
- Cheminement à temps complet d'une année (automne, hiver, été);
- Deux cours de la maîtrise (6 crédits), quatre nouveaux cours (12 crédits) et un stage (12 crédits);
- Prévision d'un effectif de 20 personnes étudiantes pour la première année.

En réponse à une première question, monsieur Aubry explique que deux cours du DESS (6 crédits) pourront être reconnus à la maîtrise. Il ajoute qu'il n'a pas d'inquiétude pour le recrutement : un nombre régulier de personnes étudiantes sont admises chaque année à la propédeutique et toutes ces personnes seront maintenant dirigées vers le DESS. Il précise pour l'une des sous-commissaires que la propédeutique sera abolie et que les personnes candidates qui ne possèdent pas de baccalauréat en travail social seront invitées à s'inscrire au DESS. Madame Grenier précise que le DESS fournira une base minimale en intervention qui permettra aux personnes diplômées de poursuivre à la maîtrise.

Des sous-commissaires se questionnent sur le stage. Madame Grenier répond que le stage n'est pas rémunéré, mais que les personnes étudiantes poursuivent leurs démarches à cet effet. Elle explique ensuite que le stage est encadré à la fois par une personne superviseure dans le milieu et un professeur ou une professeure. Elle ajoute que la supervision se fait le plus souvent de façon individuelle, mais qu'il arrive que cela se fasse en petit groupe de 2 ou 3 personnes. Un sous-commissaire se demande comment distinguer le travail usuel des exigences du stage lorsque la personne étudiante effectue son stage dans son milieu de travail. Madame Grenier explique que cette situation se produit déjà dans les stages au baccalauréat : il s'agit d'être vigilant·e et de bien délimiter les tâches et responsabilités dans le projet de stage.

Les membres de la sous-commission des études remercient monsieur Aubry et madame Grenier pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un DESS en travail social (résolution 156-SCE-353).

5. Projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse

La doyenne des études invite madame Vicky Lafantaisie, professeure au Département de psychoéducation et de psychologie, madame Geneviève Pagé, professeure au Département de travail social, ainsi que madame Emilie Faubert-Raymond, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le dossier.

Madame Pagé met d'abord en contexte le projet de programme. Elle explique qu'en mai 2021, la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) a déposé un rapport après avoir été mandatée par le gouvernement du Québec pour réfléchir à l'amélioration des services en protection de la jeunesse. Ce rapport a fait ressortir le décalage entre l'offre de formation collégiale et universitaire et la réalité de la pratique spécialisée en protection de la jeunesse, laquelle exige un haut niveau de compétences et de connaissances, mais aussi le fait qu'il n'existe aucun programme de formation universitaire en protection de la jeunesse. Madame Pagé précise qu'une recommandation issue du rapport est d'accroître la formation initiale et le développement professionnel. Elle ajoute qu'il faut répondre à un besoin urgent de formation en intervention en protection de la jeunesse, notamment pour remédier à la perte d'expertise entraînée par le départ d'intervenantes et intervenants expérimentés depuis la réforme Barrette en 2015.

Madame Pagé enchaîne avec une description du programme :

- Programme de 15 crédits rattaché à l'UGP de deuxième cycle en travail social;
- Admission aux trimestres d'automne et d'hiver;
- Programme offert entièrement à distance, à temps partiel.

Madame Lafantaisie explique à son tour que le programme a été développé selon une approche programme et une approche par compétences. Elle ajoute que l'enseignement reposera sur différentes approches pédagogiques : l'approche expérientielle, l'approche critique et l'approche participative. Elle présente ensuite le profil de sortie du programme et les six compétences qui seront développées pour répondre à ce profil, ainsi que les conditions d'admission, le plan de formation et le cheminement type. En conclusion, madame Lafantaisie mentionne que la responsabilité du programme et l'offre de cours seront partagées entre le Département de psychoéducation et de psychologie et le Département de travail social et fait référence au protocole d'entente interdépartemental annexé au projet.

Un sous-commissaire se demande si le format du programme court sera suffisant pour atteindre les objectifs et le profil de sortie. Il demande aussi aux promotrices ce qui a motivé le choix d'un programme de deuxième cycle plutôt que de troisième cycle. Madame Pagé répond que le comité a eu plusieurs discussions sur l'option entre un programme court et un DESS, mais que le choix s'est arrêté sur le programme court à cause de l'urgence de former les personnes travaillant actuellement sur le terrain. Elle ajoute qu'un programme de troisième cycle ne semblait pas approprié étant donné que les intervenantes et intervenants déjà en emploi détiennent en majorité un DEC ou un baccalauréat.

Une sous-commissaire félicite les promotrices et souligne l'importance de la formation proposée. Elle est appuyée par un sous-commissaire qui se demande toutefois si les cinq nouveaux cours qui seront créés pourront être offerts dans d'autres programmes. Madame Pagé répond qu'à court ou moyen terme, les cours pourraient en effet être intégrés à la maîtrise en travail social et la maîtrise en psychoéducation. En réponse à une autre question, madame Lafantaisie explique que l'approche participative permettra de développer la compétence liée à la communication orale et écrite, par exemple avec des mises en situation, des témoignages à la cour, la rédaction de rapports, etc.

Un autre sous-commissaire demande aux promotrices quelles stratégies elles comptent utiliser pour atteindre la prévision d'effectif étudiant. Madame Pagé répond qu'il s'agit d'une prévision conservatrice, car elles savent que le recrutement dans les programmes courts est souvent difficile. Toutefois, elle met l'accent sur le besoin urgent de formation et mentionne que des ententes sont en cours de développement avec des employeurs. De plus, elle souligne que la formule à distance évitera de dédoubler des cours et de joindre plus de personnes. Madame Lafantaisie ajoute qu'un programme offert à temps partiel et en ligne est ressorti dans les consultations comme une option facilitante pour les personnes en emploi.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Pagé et madame Lafantaisie pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse (résolution 156-SCE-354).

La doyenne des études propose d'ajourner la présente séance à demain. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée à 11 h 03 et reprise demain, le 8 mai 2024, à 9 h.

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – 8 MAI 2024

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Stéphanie Demers, constate le quorum et déclare, le mercredi 8 mai 2024, à 9 h 02, la reprise des travaux de la séance ajournée de la sous-commission des études du 7 mai 2024.

8 MAI 2024					
Membres	Présent·e	Absent·e	Membres	Présent·e	Absent·e
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie		X*	MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X	
DJOUDI, Farida Chargée de cours, Département des relations industrielles		X*	PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales		X*
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables		X*	RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		POSTE VACANT – Professeur·e		
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières	X				
Personnes invitées	Présent·e	Absent·e	Personnes observatrices	Présent·e	Absent·e
CÔTÉ, Lucie Responsable des programmes de deuxième cycle en RIRH	X		NADON, Martine Vice-doyenne des études	X	
FAUBERT-RAYMOND, Emilie Agente de recherche, Décanat des études	X				
Présidente	Présente	Absente	Secrétaire	Présente	Absente
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

6. Projet de modification de la maîtrise et du DESS en relations industrielles et en ressources humaines

La doyenne des études invite madame Lucie Côté, responsable des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines, ainsi que madame Emilie Faubert-Raymond, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le dossier.

Madame Côté commence par une mise en contexte du projet. Elle explique que l'évaluation périodique des programmes a été réalisée en deux temps : un premier rapport déposé en 2013 n'ayant pas permis de conclure l'évaluation, le processus a été repris en 2019 et a mené à l'adoption du rapport d'évaluation 2023, lequel comprenait 19 recommandations. Elle mentionne que le présent projet de modification est ancré dans le contexte actuel de réflexions sur l'orientation à donner aux études supérieures au Québec.

Madame Côté résume ensuite le processus qui a mené au projet de modification avant de faire un retour sur les recommandations et présenter les modifications proposées afin d'y répondre. Elle précise que la modification des programmes adopte une approche par compétences basée sur le référentiel de compétences de l'Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec. Elle ajoute que les modifications ont été orientées en fonction de cinq enjeux transversaux, et ce, dans une approche programme : 1) Enjeux du travail à la fonction publique, 2) Intelligence artificielle, nouvelles technologies, télétravail et nouvelles formes d'organisation du travail, 3) Écologie, 4) Vieillesse et 5) Santé au travail. Enfin, elle mentionne que l'approche par problèmes a aussi été intégrée à la version modifiée des programmes : projet d'intervention, laboratoires expérimentaux en méthodes de recherche et en méthode d'intervention, études de cas. Madame Côté explique ensuite comment ces approches se traduisent dans les profils de sortie et les plans de formation des programmes. Pour conclure, elle présente quelques faits saillants du projet, soit la modification des conditions d'admission, la mise à jour de

la propédeutique et l'attention particulière qui sera portée à l'intégration des nouvelles personnes étudiantes.

Un sous-commissaire commence les échanges en soulignant la démarche exemplaire d'un processus de modification incluant l'approche programme, l'approche par compétences et l'approche par problèmes. Selon lui, cette version participative des programmes est intéressante pour toutes les parties prenantes et qu'elle permettra à l'UQO de se démarquer des autres universités. En réponse aux questions du sous-commissaire, madame Faubert-Raymond confirme qu'il s'agit d'une modification majeure des programmes (nouveaux cours, objectifs raffinés avec profils de sortie, etc.) et qu'en soumettant les modifications comme présentées aujourd'hui, celles-ci ne seront pas considérées comme un nouveau programme en soi par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Une sous-commissaire se demande si des stratégies ont été envisagées pour soutenir le corps enseignant dans la transition vers l'approche programme et dans l'appropriation de nouvelles méthodes pédagogiques. Madame Côté répond que le Centre de soutien et d'innovation de pédagogie universitaire (CSIPU) offre plusieurs ateliers, à la fois pour corps enseignant et les personnes étudiantes. La doyenne des études, madame Demers, confirme que le CSIPU offre chaque trimestre des ateliers sur les différentes approches et que son site web comprend 76 ateliers associés à des boîtes à outils.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Côté pour son excellent travail et sa présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification de la maîtrise et du DESS en relations industrielles et en ressources humaines (résolution 156-SCE-355).

7. Mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes et de la liste des programmes dits « exempts »

La doyenne des études présente la mise à jour du calendrier des évaluations périodiques des programmes.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et de la liste des programmes dits « exempts » (résolution 156-SCE-356).

8. Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques

La doyenne des études dépose le rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques.

9. Dépôt du rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés

La doyenne des études dépose le rapport annuel des programmes de cycles supérieurs sur mesure approuvés.

10. Calendrier des rencontres de la sous-commission des études pour l'année universitaire 2024-2025

La doyenne des études dépose le tableau des instances 2023-2024.

11. Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

12. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 27 août 2024.

13. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 9 h 39.



Stéphanie Demers
Doyenne des études



Geneviève Cousineau
Secrétaire de la sous-commission des études